



LA CÉGÈTE

LE SYNDICAT CGT DE L'UNIVERSITÉ D'AIX-MARSEILLE



L'austérité ça suffit ! 26 janvier 2016 en grève dans l'unité !

Les nombreuses réformes (collèges, territoriales, santé...), si elles sont mises en oeuvre, vont avoir de

nouveaux et graves impacts négatifs sur le service public rendu aux citoyens et aggraver encore les conditions de travail des personnels. Les organisations syndicales (CGT, FO et Solidaires) des trois versants de la Fonction publique (Etat, Territoriale, Hospitalière), réunies le 5 janvier 2016, confirment leur appel à la grève et aux manifestations pour le 26 janvier 2016.

Alors que le salaire des fonctionnaires diminue à nouveau au mois de janvier 2016, suite à l'augmentation des cotisations retraites, la Loi de Finances 2016 vient entériner, à ce stade, le gel de la valeur du point d'indice et renforcer les effets les plus néfastes du Protocole PPCR.

La diminution de mesures catégorielles (notamment des ratios pro/pro) et des durées minimales de carrière entraîne un peu plus les fonctionnaires et agents publics dans la précarité.

Plus que jamais, les organisations syndicales CGT, FO et Solidaires appellent l'ensemble des agents publics à se mobiliser pour conserver une Fonction Publique garantissant :

- Un statut et un véritable déroulement de carrière
- Une revalorisation immédiate et significative de la valeur du point d'indice et le rattrapage des pertes de pouvoir d'achat.
- Un service public de proximité garant de la cohésion sociale.

Un préavis de grève unitaire sera déposé auprès de la Ministre de la Fonction publique et des manifestations seront organisées à Paris et dans les départements.

Nous appelons nos syndicats à se rencontrer au plan local pour organiser unitairement les conditions de réussite de cette journée, résolument inscrite dans un processus de lutte.



En direct de l'ESR

Le budget 2016

Le 17 décembre 2015, le CNESER a été appelé à examiner et à donner son avis sur la répartition des moyens aux établissements d'enseignement supérieur (programme 150) ainsi que sur les programmes 172 (recherche pluridisciplinaire), et 193 (recherche spatiale) de la MIRE (Mission interministérielle recherche et enseignement supérieur).

Mais il n'a été ni informé ni consulté sur les autres financements publics de la recherche, comme ceux financés par le ministère de la défense, de l'industrie ou de l'écologie, les collectivités territoriales (CPER) et les budgets du Programme des Investissement d'Avenir.

En dehors du parlement, il n'y avait donc aucune instance représentative qui disposait de l'ensemble des informations pouvant permettre d'analyser l'évolution de la politique publique de recherche dans son ensemble. Or, à côté des annonces rassurantes du Secrétariat d'état à la recherche

et à l'enseignement supérieur, qui dissimulaient de véritables stagnations, voire des régressions, de nombreux autres financements étaient à la baisse. Ainsi, par exemple, les syndicats de l'ONERA (ministère de la défense) ont dénoncé une nouvelle baisse de la subvention d'Etat (105 millions d'euros en 2016 contre 124 en 2010). La plupart des opérateurs du programme 190 (énergie et mobilité du ministère de l'environnement) ont vu décroître leur financement et (ou) leurs plafonds d'emplois : CEA, IFSTTAR, IFPEN, ADEME, ... Certains établissements, comme le Centre d'étude de l'emploi, qui dépend du ministère du travail, se sont même vu remettre en cause dans leur existence à terme.

Pour ce qui concerne le budget de la MIRE, rappelons que le budget fait l'impasse sur les annulations en cours d'année (près d'un milliard en 2015), ne tient compte ni de l'inflation prévisible ni de la hausse de la population étudiante et ne compense pas le GVT. Les « ardoises » successives laissées par l'Etat ont contraint les établissements à geler de nombreux postes pour faire face à leurs dépenses et les créations d'emplois annoncées ne compensent pas ces suppressions surtout lorsque plus du tiers d'entre eux sont absorbés par le fonctionnement des COMUE. L'incitation à augmenter les ressources propres comme la formation continue à l'université est illusoire si des moyens initiaux ne sont pas consacrés à son développement. De même, la réduction du budget de l'ANR ne s'est pas traduite par un retour de financement pour charge de services public.

Dans les EPST et les EPIC, la baisse des budgets ne peut

avoir que des conséquences sur l'activité et l'emploi scientifique.

Comment dans ces conditions assurer la mission de service public, relever les défis de la SNR et de la StraNES et résorber la précarité impressionnante qui sévit.

Mais ce sont probablement les mécanismes mis en oeuvre dans le budget qui sont les plus dévastateurs. On a remplacé la coopération par la mise en concurrence systématique. On a fait exploser la précarité par la multiplication des appels à projet. On a développé une bureaucratie envahissante avec force d'indicateurs de performance. On a multiplié les structures concurrentes, budgétivores et dont l'efficacité reste à démontrer : pôles de compétitivité, IRT, SATT, CEATech en région, sans parler des COMUE qui en plus remettent en cause la capacité des organismes de recherche et d'enseignement supérieur à assurer une coordination nationale de l'ESR. Dans le

même temps, la politique salariale qui se met en place notamment avec la baisse du pouvoir d'achat des salariés, le RIFSEEP et la PEDR (déplafonnement des primes pour les uns et serrage de vis pour les autres) aura un effet dévastateur.

La CGT dénonce donc d'une part, les annonces budgétaires qui ont dissimulées de véritables stagnations, voire des régressions, d'autre part, les politiques d'affectation des

moyens qui ont transformé le budget en levier de réforme structurelle, récompensant partout l'individualisme par l'abondance et maniant partout l'arme de la pénurie contre la qualité collective au service de tous.

Pour sortir l'enseignement supérieur et la recherche de cette situation, la CGT propose de :

- soustraire l'ESR de la contrainte de réduction des dépenses publiques, suivant en cela la recommandation du Comité StraNES.
- programmer un plan pluriannuel d'emplois statutaires à la hauteur des ambitions affichées par la StraNES et la SNR.
- utiliser une partie du CIR, en premier lieu en supprimant la possibilité de déduire les mêmes salaires dans le CIR et dans le CICE et d'octroyer ces recouvrements au budget de l'ESR.
- stopper le foisonnement des structures de valorisation et réorganiser le transfert technologique irrigant l'industrie française dans un cadre simple, efficace et articulé au plus près des organismes publics de recherche...



Notre organisation syndicale vous présente ses meilleurs voeux pour cette nouvelle année

LA CROIX d'AMU, ou comment le dirigeant d'une grande banque reçoit une distinction de l'Education Nationale !

La soirée de remise des palmes académique du 10 décembre 2015, qui s'est tenue au sein d'AMU, à Aix nous a réservé une belle surprise avec la présence du monde bancaire, en la personne de M. Alain Lacroix parmi les chevaliers honorés ce soir-là... Nous pouvons nous demander quel « heureux » cheminement a amené cet « heureux » chevalier aux portes de la distinction ministérielle de l'éducation nationale et quels sont les liens entre le président d'une banque et notre université.

En effet, si l'article 2 du décret n°55-1323 du 4 octobre 1955 portant institution d'un ordre des Palmes académiques indique que « l'ordre des Palmes académiques est destiné à honorer les mérites des personnels relevant du ministère de l'éducation nationale », ce qui n'est pas le cas de ce 21ème chevalier de la promotion 2015, il précise également qu'« En dehors de l'Université, il peut également distinguer les personnes qui rendent des services importants au titre de l'une des activités de l'éducation nationale et les personnalités éminentes qui apportent une contribution exceptionnelle à l'enrichissement du patrimoine culturel. ».

Qu'en est-il donc de l'implication de M. Lacroix à AMU, puisque son nom n'est effectivement pas inconnu dans notre université :

- L'accord cadre de partenariat entre AMU et la Caisse d'Épargne stipule en préambule que « Alain Lacroix, Président de la Caisse d'Épargne Provence Alpes Corse (CEPAC) et Yvon Berland, Président d'Aix-Marseille Université, s'engagent pour les 3 ans à venir dans un partenariat ciblant toutes les dimensions des 2 établissements : la formation, l'insertion professionnelle, la recherche et la valorisation, l'innovation... ». En septembre 2013, la CEPAC s'engage au soutien financier d'AMU ainsi qu'à « Contribuer par son expertise à l'évolution des formations d'AMU (exemple : participation à des conseils de perfectionnement ou à des conseils stratégiques) pour une plus grande insertion professionnelle des jeunes diplômés »
- La CEPAC, représentée par M. Lacroix, est membre fondateur de la Fondation AMU, qui est le résultat de la fusion entre les précédentes fondations « Santé, sport et développement durable » et « Savoirs, Métiers et Territoires ». Cette dernière avait déjà reçu 420 000€ de dotation de cette même CEPAC.

Comme il est dit dans le dossier de presse réalisé à l'occasion de la naissance de la fondation AMU, la CEPAC : « est convaincue des sources d'innovation, de professionnalisation et d'employabilité que constituent les relations Universités/Entreprises et entend accompagner AMU dans son projet pour relever les défis de la modernisation et de l'excellence ».

L'insertion professionnelle des étudiant-e-s est évidemment une priorité et il n'est pas question de remettre cet état de fait en cause, bien au contraire ! Mais la distinction de M. Lacroix ne révèle rien d'autre qu'une dépendance grandissante de notre université envers les banques ! L'essence même d'une banque est de gérer de l'argent, et de le faire fructifier ! Quel est le plan de la CEPAC pour rentabiliser l'argent investit dans AMU ?

A. Lacroix, chevalier des palmes académiques incarne ainsi le messenger de la nouvelle éducation nationale... Le monde change et dans ce meilleur des mondes, ce monde d'excellence, l'université ne forme plus un savoir universel, mais un savoir rentable et unique destiné à satisfaire un patronat avide de recruter des étudiant-e-s déjà formé-e-s et formaté-e-s à leurs souhaits !



Hexagone

Ce gouvernement tourne définitivement le dos aux valeurs humanistes !

En jouant sur l'émotion et la peur, le Gouvernement espère constitutionnaliser l'état d'urgence qui permet d'octroyer plus de pouvoir à la police, aux services de renseignements, à l'administration, ceci au détriment de l'autorité judiciaire.

Mais chacun aura pu mesurer, depuis les attentats, les dérives de ce « régime d'exception » avec son cortège d'interdictions de manifester et d'assignations à domicile qui relèvent, pour certaines d'entre elles, plus du maintien de l'ordre que de la lutte contre le terrorisme.

Ce texte doit donc être combattu pour son inutilité face au risque terroriste, et il doit l'être vigoureusement car il met en péril la Démocratie, les libertés individuelles et collectives.

En effet, les termes flous de la définition de l'état d'urgence font craindre le pire quant à l'utilisation contre les salarié(e)s et les militant(e)s que pourrait en faire ce gouvernement et les futurs...

Pour finir, ce projet de loi constitutionnalise une vieille idée de l'extrême droite, la déchéance de nationalité de citoyens binationaux nés français. Ce calcul politicien, qui crée une sous-catégorie de citoyens, constitue une infamie que la CGT dénonce et combattra avec force.



Le coin culture

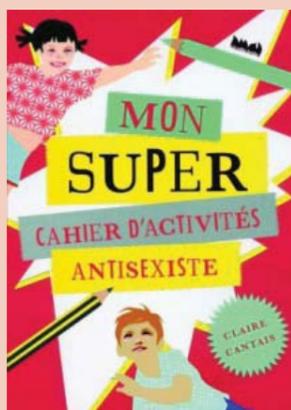
Livre

Mon super cahier d'exercices antisexiste

Claire Cantais

Parce qu'il n'est jamais trop tôt pour lutter contre les stéréotypes, la collection « Jamais trop tôt » propose des albums qui ne tournent pas autour du pot.

Mon super-cahier d'activités antisexiste propose plus de 50 pages de jeux variés, coloriages et découpages qui permettent d'initier une réflexion antisexiste tout en s'amusant : coloriage magique, rébus, labyrinthe, jeu de l'oie, conte à revisiter, jeu des différences, points à relier, masques à colorier et découper, mais aussi des jeux de réflexion qui permettent d'ouvrir la discussion avec les enfants et d'interroger les stéréotypes.



Le travail de Claire Cantais est, comme d'habitude, magnifique : tous les jeux sont réalisés en papier découpé, et mêlent des univers et imaginaires variés : science-fiction, super-héros et super-héroïnes, héroïne fantasy...

Prix : 13 €



En bref...

Un maître de conférence de l'université d'Avignon est poursuivi en justice...

Un maître de conférences de l'université d'Avignon est convoqué devant le tribunal correctionnel le 27 janvier pour avoir, dans des mails internes à son établissement, ironisé et repris des déclarations de Manuel Valls sur les « blancs ».

Il lui est reproché, dans un échange de mails, d'avoir notamment déclaré, évoquant une rencontre à venir entre la direction de son établissement et Manuel Valls : « J'espère qu'en cette grande occasion la délégation de l'université comptera suffisamment de « blancs » (et pas trop de basanés) ». Il qualifiait également dans son message le Premier ministre de « chasseur de Roms ».

Une pétition de soutien à l'enseignant-chercheur a recueilli à l'heure ou nous éditons plus de 6300 signatures, dont celles du philosophe Etienne Balibar, de l'essayiste Susan George, de la comédienne Marianne Dénicourt et de nombreux professeurs d'université.

Calendrier prévisionnel du paiement des payes et des pensions de l'état pour 2016

Ces dates sont indicatives et varient selon votre banque

(1) Date avancée pour permettre le crédit des comptes avant Noël

Calendrier des versements de salaires et pensions		
2016	Payes	Pensions
Janvier	mercredi 27	jeudi 28
Février	jeudi 25	vendredi 26
Mars	mardi 29	mercredi 30
Avril	mercredi 27	jeudi 28
Mai	vendredi 27	lundi 30
Juin	mardi 28	mercredi 29
Juillet	mercredi 27	jeudi 28
Août	lundi 29	mardi 30
Septembre	mercredi 28	jeudi 29
Octobre	jeudi 27	vendredi 28
Novembre	lundi 28	mardi 29
Décembre ⁽¹⁾	jeudi 22	vendredi 23